



ANALYSE DU BUDGET 2014 REALISE ET INTERROGATIONS

Le SNEP-FSU tient à remercier l'ensemble des services pour le travail réalisé sur les différents documents budgétaires. Les différentes questions que nous posons visent à lever les ambiguïtés possibles ou les incompréhensions.

Recettes

Recettes propres

- *achat des licences et affiliations*

La ligne budgétaire « licences » du réalisé 2014 met en évidence une hausse de 123 706 € par rapport au réalisé 2013, tandis que le prévisionnel n'envisageait pas d'augmentation compte tenu de la stabilisation du prix de la licence pour 2014 soit, par rapport au prévisionnel, une rentrée de plus de 126 627 €. De la même manière 33 749 € supplémentaires apparaissent sur la ligne Affiliations et abonnements.

Vous avez évoqué l'augmentation du nombre de licenciés mais est-ce là le résultat

- 1- d'AS qui se seraient à nouveau affiliées à l'UNSS. Sommes-nous en mesure de connaître le nombre d'AS des EPLE publics non affiliées contrairement à la réglementation ? Si oui quelles sont les caractéristiques de ces EPLE et le type de difficultés rencontrées ? (collèges, lycées ou LP, cours le mercredi après-midi, difficultés financières des AS, etc.)
- 2- l'augmentation des recettes « licences » est-elle due à l'augmentation des effectifs des EPLE, qui entraîne de fait l'augmentation du coût des contrats ?

Nous aimerions savoir vers quel chapitre cette encaisse supplémentaire a été reversée. Le SNEP-FSU rappelle son souhait de voir toutes les recettes provenant des AS et des familles aller vers les crédits d'animations.

- *autres recettes*

Par rapport au réalisé 2013, les « autres recettes », dont la provenance mériterait d'être connue, sont en baisse de 147 810 € bien que légèrement supérieures au prévisionnel. L'encaisse supplémentaire est de 32 601 €.

Même chose pour les partenariats dont l'encaisse supplémentaire est de 33 749 € par rapport au prévisionnel.

À ce sujet, le SNEP-FSU considère que le CA doit être en toute occasion informé et saisi de toutes les questions relatives aux contrats et partenariats qui engagent l'UNSS, tant sur les aspects financiers que sur les contraintes liant l'UNSS à ces partenaires.

Subventions

- Ministère de l'Éducation Nationale

La subvention du MEN à l'UNSS au titre du budget 2014 est à nouveau séparée entre la subvention de fonctionnement et les salaires des cadres détachés ce qui permet une lecture facilitée. Le salaire des cadres détachés peut poser question à la lecture des documents. Sur le budget réalisé (page 3) les salaires s'élèvent à 11 049 845 alors que sur la page 6 on trouve noté 11 149 845 soit un différentiel de 100 000 €. Comment cela s'explique-t-il ? De la même manière sur le document budget prévisionnel 2015, dans la colonne réalisé 2014 en page 3 il est fait état d'une subvention du MEN à hauteur de 11 049 845 € et en page 6 le réalisé passe à 11 316 030 € soit un manque de 266 185 € par rapport à la subvention, auquel l'UNSS a dû faire face. Sur quelle ligne budgétaire ces ajustements ont-ils été réalisés ?

Les « économies » réalisées sur les cotisations salariales des cadres affectés maintenant auprès des autorités académiques ont-elles été enregistrées (tout ou partie) et si oui, où se sont opérées les répartitions ? Quelles lignes budgétaires ?

Nous nous interrogeons aussi sur la ligne « salaires direction nationale ». En effet nous constatons une hausse de près de 86 000 €. Est-ce là l'impact du recrutement d'un nouveau DNA ? Nous avons compris lors d'une audience en octobre avec le Directeur National UNSS que Monsieur FRECON était missionné par la DGESCO pour l'« année européenne » et que ses missions étaient centrées sur le développement de partenariats internationaux. Or, sauf erreur, il semblerait que la charge salariale n'ait pas été compensée par le MEN et cela nous paraît d'autant plus incompréhensible qu'à aucun moment le CA ni l'AG de l'UNSS n'ont été informés de ce recrutement qui plus est à la charge totale de l'UNSS. Pouvez-vous nous donner quelques éclaircissements sur ce point ?

Mais peut-être que nous nous fourvoyons et que ce n'est pas l'origine de cette hausse de 86 000 €. Nous vous remercions de bien vouloir porter à la connaissance du CA ce qu'il en est exactement.

- Ministère des Sports

Le réalisé 2014 confirme une baisse depuis 2012 de la subvention du ministère des sports mais moins que prévue (baisse de 3,7% en 2013 et 0,94% en 2014). Peut-être que les actions importantes de l'UNSS pour le sport de masse, pour les publics cibles (même si nous continuons à en contester la logique en nous positionnant pour un sport intégrateur de toutes et tous) mériterait un engagement plus affirmé de ce ministère.

- autres provenances

Nous constatons que l'engagement financier des collectivités pour le développement du sport scolaire reste très important : plus de 8 millions.

Les baisses de subventions annoncées par le gouvernement vers les collectivités ne peuvent que nous inquiéter. Nous avons vu dans le projet de budget 2015 un prévisionnel équivalent. L'UNSS a-t-elle eu des assurances et de quelles natures ?

Dépenses

- fonctionnement général

Nous constatons à nouveau une augmentation de

- la sous-traitance générale, maintien logiciels et réseau (+ 5,3%) mais proche du prévisionnel
- du parc informatique (+ 14%) tandis que le prévisionnel prévoyait une baisse de 8%. S'agit-il d'un renouvellement ?

La ligne Services bancaires et assimilés a considérablement augmenté (+33,7%) alors que le prévisionnel restait stable par rapport à 2013. A quoi est-ce dû? (changement de contrat? frais de disfonctionnements?)

- **fonctionnement de la DN**

Nous constatons que des efforts sont faits pour contenir ce chapitre et vous en remercions

- **Animation sportive**

Ce chapitre est en évolution depuis 2012, notamment avec le maintien puis l'augmentation de la subvention du MEN et des directives ministérielles en ce sens. Nous actons la précision de la dotation de la DN de 5 457 258 € que nous avons demandée.

Nous pensons qu'il serait également intéressant d'identifier le montant de la dotation de la DN « animation sportive et compétitions départementales et régionales ». En effet cela donnerait une lisibilité globale des efforts consentis sur cette ligne qui est passée de 5 109 240 € en 2013 à 5 409 240 € en 2014 soit une augmentation de 5,87%

Le budget consacré aux compétitions internationales n'a pas atteint la somme du prévisionnel mais nous continuons à demander que cette ligne budgétaire reste la plus contrainte possible. Elle était de 200 000 € environ jusqu'en 2012 mais elle a plus que doublé l'an passé et cette année encore.

- **Formation**

C'est un chapitre en évolution et nous pensons que c'est une bonne chose, la formation étant un investissement essentiel.

Néanmoins la part de la formation des JO, qui est la « marque de fabrique » et l'originalité de l'UNSS diminue dans ce chapitre : elle était de 84,2% en 2013 et de 74% en 2014. Nous alertons la Direction Nationale sur cette situation.